

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE SAINTES**

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 FEVRIER 2013**

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de Saintes s'est réuni à l'auditorium de l'Abbaye aux Dames à Saintes, le jeudi 14 février 2013 à 18 h, sous la présidence de Monsieur Jean ROUGER.

ETAIENT PRESENTS :

M. FOUGERAT Christian
M. PERRIN Gérard
M. Christophe DOURTHE
Mme CHARRIER Françoise
M. PANNAUD Eric
M. GRAVELLE Jean-Luc
M. FOURRE Jean-Luc
M. MARFILLE Jacky
M. GARRAUD Christian
M. SAGOT Jean-Pierre
M. ROUGER Jean-Michel
Mme VERON Janine
M. BOUCHET Jean-Pierre
M. BIGOT Eric
M. COLLEONI Roger
M. LORIT Didier
M. CHAIGNEAU Bernard
M. CLASSIQUE Jean-Claude
M. SEYNAT Jean-Paul
M. LESPINASSE Sylvain
M. de MINIAC Joseph
M. TANNER Jacques
M. SIMON Patrick
M. CHAPEAU Jean-Marie
Mme POTTIER Agnès
M. ROUET Philippe (après l'approbation du PV de la séance du 7 janvier 2013)
M. DELHOUME Philippe
M. TUAL Pierre
M. PAJEILE Christian
M. CHANTEREAU Michel
M. CAILLAUD Jean-Marc
Mme SEGUIN Brigitte
M. CAMESCASSE Jacques
M. MORAND Bernard
M. ROUX Michel
M. ROUGER Jean
Mme SOLA Margarita (après l'approbation du PV de la séance du 7 janvier 2013)
M. MAHAUD Frédéric (à compter de la question n°2)
Mme CARMOUSE Michèle
Mme BARRE Sylvie

Mme TIBERJ Martine
M. CARDIN Joël
Mme DELAI-METTAS Annie
Mme HARVOIRE Lucie
M. JAULIN Pierre
Mme FUDAL-MILCENT Chantal
M. RIVAUD Claude
M. FERREIRA Emidio
M. BOISSET Jacques
Mme DHENNE Catherine
M. BRITEAU Jacques
M. DRAPRON Bruno (à compter du débat d'orientations budgétaires)
M. ROUDIER Jean-Pierre
M. ARDOUIN Jean Philippe
Mme GIRAUD Danielle
M. PETIT Bernard
Mme TRAIN Eliane
M. DROUILLARD Guy

Assistaient également à la réunion :

Mme BROTIER Madeleine
Mme ROUBY Annie
M. CHATEAUGIRON Bernard

* * * * *

SUITE A UN DEFAUT D'ENREGISTREMENT DE LA SEANCE, CE PROCES-VERBAL COMPORTE UNIQUEMENT LES DELIBERATIONS ET LE POWER-POINT RELATIF AUX ORIENTATIONS BUDGETAIRES QUI A ETE PRESENTE.

II NE REPREND PAS LES DEBATS QUI ONT SUIVI LA PRESENTATION. SEULS LES NOMS DES PERSONNES QUI SONT INTERVENUES ONT ETE PORTES AU PROCES-VERBAL.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Eric BIGOT

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 janvier 2013 : Approbation à l'unanimité.

I - COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE (CT) ET DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Les articles 32 et 33-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale imposent la création d'un Comité Technique (CT) et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) dans chaque collectivité et établissement public de coopération intercommunale. Ces comités sont composés de représentants élus du personnel et de représentants de l'établissement désignés par Monsieur le Président.

Le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié prévoit que le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique est fixé par l'assemblée délibérante après consultation des organisations syndicales. Compte tenu de l'effectif employé par la Communauté d'Agglomération de Saintes, ce nombre de représentants peut être compris entre 4 et 6. Le nombre de représentants de l'établissement ne peut être supérieur à celui des représentants du personnel.

Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail prévoit que l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement auprès duquel est placé le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail fixe le nombre de représentants de la collectivité ou de l'établissement et le nombre de représentants titulaires du personnel. Pour la Communauté d'Agglomération de Saintes, celui-ci doit être compris entre 3 et 10 représentants titulaires du personnel.

Le nombre de représentants de l'établissement ne peut excéder le nombre de représentants désignés par les organisations syndicales.

Après consultation des organisations syndicales, il est proposé de fixer à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel au CT et au CHSCT et de fixer le même nombre pour les représentants de l'établissement, soit 6, de manière à assurer une composition à parité de ces comités.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition.

II - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA REGIE DE QUARTIERS DE SAINTES

Vu l'arrêté préfectoral n°12-3124-DRCTE-B2 du 28 décembre 2012 prononçant la fusion-extension entre la Communauté de Communes du Pays Santon et la Communauté de Communes du Pays Buriaud et créant la communauté d'agglomération de Saintes à compter du 1^{er} janvier 2013,

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire qu'il convient de désigner un représentant de la Communauté d'Agglomération de SAINTES au conseil d'administration de l'association de préfiguration de la régie de quartiers de Saintes dont les objectifs principaux sont :

- Contribuer à tisser les liens sociaux dans et entre les quartiers en mobilisant leurs habitants,
- Inventer de nouveaux modes de participation à la vie de la cité,
- Créer des activités, marchandes et non marchandes, supports d'emplois et favorisant le parcours d'insertion des habitants les plus en difficulté.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- Monsieur Christian FOUGERAT (Burie).

III - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le document ci-joint transmis avec l'ordre du jour de la séance du 14 février 2013 a été présenté à tour de rôle par les Vice-Présidents compétents.

Une fois la présentation des orientations budgétaires terminée, le débat a été ouvert.

Sont intervenues au cours de ce débat les personnes suivantes :

- Monsieur Bernard PETIT (question sur les recettes prévisibles, la mise en place des rythmes scolaires et la Commission Communication)
- Réponses apportées par Messieurs Jean ROUGER et Christophe DOURTHE
- Madame Michèle CARMOUSE (intervention et question sur les finances, la refondation, la LGV, les transports collectifs et les tarifs des piscines)
- Réponse apportée par Monsieur Jean ROUGER
- Madame Sylvie BARRE (question sur le taux d'endettement)
- Réponse apportée par Monsieur Jean ROUGER
- Monsieur Joël CARDIN (question sur une ligne budgétaire pour des manifestations ou projets culturels d'intérêt communautaire)
- Monsieur Eric PANNAUD (question sur zones de développement économique sur Chaniers)
- Réponses apportées par Messieurs Jean ROUGER et Frédéric MAHAUD (travail préalable de la Commission Economie sur la définition de l'intérêt communautaire)
- Madame Françoise CHARRIER (quelle réponse peut-elle apporter à une entreprise qui la sollicite)
- Réponse de Monsieur Frédéric MAHAUD (se rapprocher du service économie de la Communauté d'Agglomération)
- Monsieur Philippe ROUET (question sur le projet Charente et Seugne et sur le CREN)
- Réponse apportée par Madame Muriel COMTE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

Le Secrétaire de séance,

Monsieur Eric BIGOT